



Permis belge est-il valable en france

Par **Cigdem**, le **05/09/2011** à **20:24**

Bonjour,

Je suis née en France, j'habite en France sauf que je vais à l'école en Belgique (Genk) et je voudrais passer mon code de la route mais je ne sais pas si c'est valable en France. Je suis inscrite dans une auto école en France sauf je n'arrive pas à avoir une date à cause de l'attente alors que en Belgique je peut le passer quand je veut. Mon dossier va bientôt être supprimer.

- Je voudrais passer mon code en Belgique et mon permis en France es ce possible?

- Et je voudrais savoir aussi si le permis Belge et-il valable en France?

Si vous pouvez me répondre au plus vite c'est important.

Merci d'avance.

Par **mimi493**, le **05/09/2011** à **20:45**

Uniquement si vous résidez en Belgique, ce qui n'est pas votre cas, donc non en ce qui vous concerne.

Par **Cigdem**, le **06/09/2011** à **14:57**

Si je prouve que ma tante m'héberge chez elle, si je montre son adresse? car je rentre pas souvent chez moi j'ai encore 3ans d'études a faire en Belgique

Donc ni le permis, ni le code Belge n'es valable en France?

Par **mimi493**, le **06/09/2011** à **15:04**

Un permis étranger est valable en France si

- son titulaire réside à l'étranger et ne vient en France qu'en touriste (moins de 180 jours par an)
- son titulaire est étranger avec un titre de séjour étudiant
- son titulaire l'a obtenu alors qu'il résidait à l'étranger (il ne s'agit pas que d'une attestation d'hébergement, il faut aussi, par exemple, y avoir son domicile fiscal, son domicile social, pour la sécu etc.) et l'a échangé contre un permis français dans l'année suivant son retour en France

[citation]- Je voudrais passer mon code en Belgique et mon permis en France es ce possible?
[/citation] passer son permis, c'est faire le code et la conduite dans le même pays.

Par **Cigdem**, le **06/09/2011** à **15:26**

Ok, merci beaucoup :)

Aurevoir.